



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre
clos le 30 juin 2014



Compte rendu de la direction.....	1
Déclaration de responsabilité de la direction.....	8
États financiers intermédiaires résumés (non audités).....	9

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN
COMPTE RENDU DE LA DIRECTION
POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2014

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre clos le 30 juin 2014. Ce compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre clos le 30 juin 2014, qui ont été préparés selon les normes de comptabilisation et d'évaluation applicables aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS). Ce compte rendu devrait aussi être lu conjointement avec le Rapport de gestion et les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2014. Les informations communiquées dans le présent rapport sont exprimées en milliers de dollars canadiens et sont à jour au 25 août 2014, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et le rendement réels de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans le compte rendu, la direction applique le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les intervenants de l'ACSTA.

APERÇU DE L'ORGANISATION

L'ACSTA est une société d'État mandataire chargée de fournir un contrôle efficace et efficient des personnes — ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à un transporteur aérien en vue de leur transport — qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée désignée. L'ACSTA doit aussi veiller à ce que le niveau de contrôle soit uniforme partout au Canada et exécuter les autres fonctions liées à la sûreté du transport aérien que la ministre des Transports, sous réserve des modalités qu'elle détermine, lui confère. L'ACSTA doit exercer les attributions qui lui sont confiées dans l'intérêt public et en tenant compte des intérêts des voyageurs. Sa mission est de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils sont désignés par le gouvernement du Canada.

Pour ce faire, l'ACSTA assure des services de contrôle dans les quatre secteurs suivants :

- le contrôle préembarquement (CPE) — le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
- le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
- le contrôle des non-passagers (CNP) — le contrôle aléatoire des non-passagers;
- le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) — la gestion du contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

En plus de mener les activités découlant de son mandat, l'ACSTA a conclu une entente avec Transports Canada afin d'effectuer le contrôle du fret dans les petits aéroports. Ce programme vise à assurer le contrôle de quantités limitées de fret durant les périodes creuses en utilisant la technologie et les ressources existantes.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL

La partie ci-après du rapport présente de l'information sur les changements importants qui sont survenus dans le contexte opérationnel de l'organisation depuis le 31 mars 2014.

CHANGEMENT TOUCHANT LA GOUVERNANCE

Au cours du trimestre, M. William Restall a été nommé au Conseil d'administration de l'ACSTA en remplacement de M. Michael D. Campbell. Le mandat est d'une durée de trois ans et débutera le 29 septembre 2014.

CROISSANCE DU NOMBRE DE PASSAGERS ET TAUX DE FACTURATION DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE CONTRÔLE

Le profil de financement de fonctionnement de l'ACSTA ne tient que partiellement compte de la croissance du volume de passagers et de l'augmentation des taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle.

Selon les statistiques produites par le Système de sûreté des cartes d'embarquement de l'ACSTA, le nombre de personnes contrôlées a augmenté de 6,8 % au cours du trimestre clos le 30 juin 2014, par rapport à la période correspondante de 2013. De plus, le nombre d'heures de CPE que l'ACSTA a pu acheter a diminué en raison des hausses annuelles des taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle.

Par conséquent, l'ACSTA a constaté une augmentation du temps d'attente des passagers. L'ACSTA continue de collaborer avec Transports Canada pour atténuer l'incidence de cette situation sur ses activités et les voyageurs.

RISQUES ET INCERTITUDES

Il n'y a eu aucun changement important dans le profil de risque de l'ACSTA par rapport au profil présenté dans le *Rapport annuel de 2014*.

INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau ci-après présente les points saillants de l'état du résultat global pour les trimestres clos le 30 juin 2014 et le 30 juin 2013 :

Points saillants financiers – État du résultat global (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin			
	2014 (non audités)	2013 (non audités)	Écart en \$	Écart en %
Charges¹				
Services de contrôle et autres coûts connexes	95 879 \$	85 449 \$	10 430 \$	12%
Soutien des programmes et services généraux	19 725	20 879	(1 154)	(6%)
Amortissement	14 249	16 271	(2 022)	(12%)
Exploitation et entretien du matériel	11 585	10 941	644	6%
Total des charges	141 438 \$	133 540 \$	7 898 \$	6%
Total des autres charges (produits)	(202)	431	(633)	(147%)
Performance financière avant le financement public	141 236 \$	133 971 \$	7 265 \$	5%
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	124 041 \$	114 490 \$	9 551 \$	8%
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	14 243	16 775	(2 532)	(15%)
Total du financement public	138 284 \$	131 265 \$	7 019 \$	5%
Performance financière et résultat global total	(2 952) \$	(2 706) \$	(246) \$	9%

¹ Les charges d'exploitation sont présentées par activité de programme dans l'état du résultat global, alors qu'elles sont présentées par grandes catégories de charge dans le tableau ci-haut, conformément à la note complémentaire 10 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2014.

Le tableau ci-après présente les points saillants de l'état de la situation financière au 30 juin 2014 et au 31 mars 2014 :

Points saillants financiers – État de la situation financière (en milliers de dollars canadiens)	30 juin	31 mars	Écart en \$	Écart en %
	2014 (non audités)	2014 (audités)		
Total des actifs	388 296 \$	439 601 \$	(51 305) \$	(12%)
Total des passifs	400 378 \$	448 731 \$	(48 353) \$	(11%)

ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

La section ci-après renferme de l'information sur les principaux écarts observés à l'état du résultat global du trimestre clos le 30 juin 2014, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

RÉSULTATS POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2014

Services de contrôle et autres coûts connexes

Les charges relatives aux services de contrôle et autres coûts connexes ont augmenté de 10 430 \$ (12 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2014, par rapport à la période correspondante de 2013. Cela s'explique surtout par l'augmentation des paiements aux fournisseurs de services de contrôle pour le CNP.

En 2013-2014, Transports Canada et l'ACSTA ont défini une stratégie axée sur les risques en vue d'améliorer le programme de CNP pour appuyer la norme renforcée en matière de contrôle des non-passagers et des contrôles de sûreté de l'Organisation de l'aviation civile internationale. La mise en œuvre des activités de CNP améliorées a débuté en 2013-2014 et s'est traduite par une augmentation du nombre d'heures de contrôle achetées.

Amortissement

L'amortissement a diminué de 2 022 \$ (12 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2014, par rapport à la période correspondante de 2013. Cette diminution s'explique principalement par le fait que certains ordinateurs, logiciels intégrés et matériels électroniques sont devenus entièrement amortis, et par la révision de la durée d'utilité estimée de certains matériels de CBE au cours du trimestre.

Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation

Les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation ont augmenté de 9 551 \$ (8 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2014, par rapport à la période correspondante de 2013. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des charges au titre des services de contrôle et autres coûts connexes, qui a été expliquée précédemment.

Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations

L'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations a diminué de 2 532 \$ (15 %) pour le trimestre clos le 30 juin 2014, par rapport à la période correspondante de 2013, en grande partie à la suite de la réduction du montant de l'amortissement, qui a été expliquée précédemment.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La section ci-après donne de l'information sur les principaux écarts observés à l'état de la situation financière au 30 juin 2014 par rapport au 31 mars 2014.

TOTAL DES ACTIFS

Le total des actifs a diminué de 51 305 \$ (12 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Les clients et autres débiteurs ont diminué de 72 681 \$ surtout en raison de la réduction des crédits parlementaires à recevoir, qui résulte du moment où les montants ont été demandés au Trésor, ainsi que de la réception au mois de juin des crédits parlementaires du mois de juillet. De plus, le montant des taxes de vente à recouvrer a diminué à la suite des remboursements reçus au cours du trimestre.
- Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ont diminué de 5 484 \$ surtout en raison de la réduction de l'amortissement. Cette baisse a été partiellement compensée par l'acquisition et l'installation d'immobilisations.
- La trésorerie a augmenté de 29 737 \$ surtout en raison de l'encaissement plus tôt que prévu des crédits du mois de juillet, et des remboursements de taxes reçus au cours du trimestre.

TOTAL DES PASSIFS

Le total des passifs a diminué de 48 353 \$ (11 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Les fournisseurs et autres créiteurs ont diminué de 41 767 \$ surtout en raison du moment où les décaissements ont été effectués en lien avec les obligations non réglées auprès des fournisseurs.
- Le financement public différé lié aux dépenses en immobilisations a diminué de 5 484 \$ à la suite de la constatation d'un amortissement qui est supérieur au montant des crédits parlementaires acquis.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Le *Résumé du plan d'entreprise de 2014-2015* de l'ACSTA n'avait pas encore été déposé au Parlement au moment de publier le présent rapport. Tant que le résumé du plan ne sera pas déposé au Parlement et rendu public, l'ACSTA ne sera pas en mesure de présenter une analyse des écarts significatifs entre ses résultats financiers et ceux prévus dans son *Résumé du plan d'entreprise de 2014-2015*.

CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS

Les activités de l'ACSTA sont financées grâce aux crédits parlementaires versés par le gouvernement du Canada. Le montant des crédits parlementaires utilisés est comptabilisé selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée ». Le tableau ci-après permet donc d'effectuer un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation et les charges d'exploitation comptabilisées selon les IFRS :

Rapprochement du total des charges et des crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos les 30 juin	
	2014 (non audités)	2013 (non audités)
Total des charges	141 438 \$	133 540 \$
Produits financiers, charges financières et gain net/perte nette de change	(185)	1
Charges d'exploitation sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	(14 249)	(16 271)
Charges au titre des avantages du personnel ¹	(1 837)	(1 499)
Frais relatifs aux employés à payer ²	(1 177)	(1 263)
Pièces de rechange provenant des immobilisations ³	(11)	(75)
Charges au titre des avantages incitatifs à la location différés ⁴	62	57
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	124 041	114 490
Autres éléments affectant le financement		
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks ⁵	(1 554)	(356)
Total des crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation	122 487 \$	114 134 \$

¹ Les avantages du personnel sont comptabilisés dans l'état du résultat global conformément aux IFRS. Aux termes de la *Directive sur l'utilisation du Trésor pour les sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, l'ACSTA est autorisée à prélever du Trésor du Canada les fonds pour répondre à ses besoins financiers à court terme. Le montant à prélever est déterminé en fonction d'une évaluation de la solvabilité et d'une évaluation axée sur la poursuite des activités des régimes de retraite, qui sont exécutés par les actuaires de l'organisation, conformément à la *Loi sur les normes de prestation de pension*. Le montant prélevé au titre des avantages du personnel n'est pas nécessairement égal à la charge correspondante qui doit être comptabilisée selon les IFRS, ce qui crée un élément de rapprochement.

² Les frais relatifs aux employés à payer sont des charges comptables qui se composent des sommes engagées au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances constituées au 30 juin 2014. Ces frais sont financés avec les crédits parlementaires à la fin de l'exercice, ce qui crée un élément de rapprochement.

³ Les pièces de rechange provenant des immobilisations se composent d'éléments qui ont été financés grâce à des crédits parlementaires liés aux dépenses en immobilisations au cours des exercices antérieurs, mais qui ont été utilisés en tant que pièces de rechange et passés en charges au cours de l'exercice considéré, ce qui crée un élément de rapprochement.

⁴ Les avantages incitatifs à la location différés constituent un ajustement comptable sans effet de trésorerie qui sert à comptabiliser les avantages découlant des contrats de location dont les modalités sont favorables, y compris les réductions significatives du loyer et l'utilisation gratuite de parties communes. Les frais de location sont financés avec les crédits au fur et à mesure des décaissements, ce qui crée un élément de rapprochement.

⁵ Les charges payées d'avance et les stocks sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu par l'ACSTA. Ils sont financés au moyen des crédits lors de leur achat, ce qui crée un élément de rapprochement.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations et les acquisitions d'immobilisations présentées selon les IFRS :

Rapprochement entre les acquisitions d'immobilisations et les crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations (en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2014 (non audités)	2013 (non audités)
Matériel lié aux systèmes de détection d'explosifs	8 745 \$	2 454 \$
Matériel non-lié aux systèmes de détection d'explosifs	35	889
Total des acquisitions d'immobilisations	8 780 \$	3 343 \$
Produits de la sortie d'immobilisations	(21)	-
Total des crédits parlementaires utilisés pour les immobilisations	8 759 \$	3 343 \$

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés et pour les périodes closes à ces dates.



Angus Watt
Président et chef de la direction
Ottawa, Canada

25 août 2014



Mario Malouin, CPA, CA, MA
Vice-président et chef des services financiers
Ottawa, Canada

25 août 2014

États financiers intermédiaires résumés

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013

(non audités)

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé de la situation financière
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2014	31 mars 2014
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	35 928 \$	6 191 \$
Clients et autres débiteurs (note 4)	39 959	112 640
Stocks (note 5)	15 727	17 065
Charges payées d'avance	2 672	2 888
	<u>94 286</u>	<u>138 784</u>
Actifs non courants		
Avantages du personnel (note 9)	6 697	8 020
Immobilisations corporelles (note 6)	283 445	288 040
Immobilisations incorporelles (note 7)	3 868	4 757
	<u>294 010</u>	<u>300 817</u>
	<u>388 296 \$</u>	<u>439 601 \$</u>

Passif et capitaux propres

Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	77 064 \$	118 831 \$
Financement public différé lié aux charges d'exploitation (note 8)	18 399	19 953
	<u>95 463</u>	<u>138 784</u>
Passifs non courants		
Avantages incitatifs à la location différés	991	1 053
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	287 313	292 797
Avantages du personnel (note 9)	16 611	16 097
	<u>304 915</u>	<u>309 947</u>
Capitaux propres		
Déficit accumulé	(12 082)	(9 130)
	<u>388 296 \$</u>	<u>439 601 \$</u>

Engagements (note 12) et passifs éventuels (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé du résultat global
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2014	2013
Charges		
Contrôle préembarquement	78 434 \$	79 727 \$
Contrôle des bagages enregistrés	35 876	34 620
Contrôle des non-passagers	15 367	4 831
Services généraux	11 024	13 543
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	737	819
Total des charges (note 10)	141 438	133 540
Autres charges (produits)		
Produits financiers	(117)	(104)
Perte (gain) de change	(69)	105
Perte (profit) sur immobilisations corporelles	(17)	429
Charges financières	1	1
Total des autres charges (produits)	(202)	431
Performance financière avant le financement public	141 236	133 971
Financement public		
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	124 041	114 490
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	14 243	16 775
Total du financement public	138 284	131 265
Performance financière et résultat global total	(2 952) \$	(2 706) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos le 30 juin :

	Déficit accumulé
Solde au 31 mars 2013	(18 472) \$
Performance financière et résultat global total qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	(2 706)
<hr/> Solde au 30 juin 2013	<hr/> (21 178) \$
Solde au 31 mars 2014	(9 130) \$
Performance financière et résultat global total qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	(2 952)
<hr/> Solde au 30 juin 2014	<hr/> (12 082) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation		
Performance financière	(2 952) \$	(2 706) \$
Éléments sans effet de trésorerie		
Amortissement d'immobilisations corporelles (note 10)	13 348	14 938
Augmentation du passif net au titre des avantages du personnel	1 837	1 499
Amortissement d'immobilisations incorporelles (note 10)	901	1 333
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 8)	(14 243)	(16 775)
Diminution des avantages incitatifs à la location différés	(62)	(57)
Perte (profit) sur immobilisations corporelles	(17)	429
Autre transaction sans effet sur la trésorerie	-	25
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (note 13)	32 737	7 311
	31 549	5 997
Activités d'investissement		
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations	39 000	10 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(40 800)	(14 971)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(12)	(358)
	(1 812)	(5 329)
Augmentation de la trésorerie	29 737	668
Trésorerie à l'ouverture de la période	6 191	9 076
Trésorerie à la clôture de la période	35 928 \$	9 744 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

1. L'Administration, son mandat et ses programmes

L'ACSTA a été établie en vertu de la *Loi sur l'ACSTA*, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2002. L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada.

Le mandat de l'ACSTA consiste à effectuer le contrôle efficient et efficace des personnes, ainsi que des biens en leur possession ou sous leur garde, ou des effets personnels ou bagages qu'elles confient à un transporteur aérien en vue de leur transport, avant qu'elles n'accèdent, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée. L'ACSTA est aussi chargée de veiller à ce que le niveau de contrôle soit uniforme partout au Canada et d'exécuter les autres fonctions liées à la sûreté du transport aérien que la ministre des Transports, sous réserve des modalités qu'elle détermine, lui confère. L'ACSTA doit exercer ses responsabilités dans l'intérêt public et en tenant compte des intérêts des voyageurs.

À cette fin, l'ACSTA fournit des services de contrôle dans les quatre secteurs suivants :

1. CPE – le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
2. CBE – le contrôle des bagages enregistrés;
3. CNP – le contrôle aléatoire des non-passagers;
4. Programme de CIZR – la gestion du contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

En plus de ses activités obligatoires, l'ACSTA a conclu une entente avec Transports Canada afin d'effectuer le contrôle du fret dans les petits aéroports. Ce programme a été conçu de manière à contrôler des quantités limitées de fret durant les périodes creuses en utilisant la technologie et les ressources existantes.

L'ACSTA n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Elle est cependant assujettie aux dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise* (Canada), qui régit la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH). L'ACSTA est également assujettie à toutes les taxes de vente provinciales (TVP) applicables par les provinces et les territoires dans lesquels elle mène ses activités.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*, qui a été publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Norme du SCT). Ces états n'ont pas été audités ni examinés par les auditeurs externes de l'ACSTA.

Selon la Norme du SCT, les états financiers intermédiaires doivent être établis selon les normes de comptabilisation et d'évaluation servant à la préparation des états financiers annuels audités. Par conséquent, les états financiers intermédiaires ont été établis selon les normes de comptabilisation et d'évaluation applicables en vertu des IFRS. Les états financiers intermédiaires ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers trimestriels et annuels. Ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités les plus récents et le compte rendu de la direction qui fait partie du Rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2014.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont décrites à la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2014, sauf pour l'adoption des nouvelles normes en vigueur le 1^{er} avril 2014, qui est décrite à la note 3 q) des états financiers annuels audités.

4. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	30 juin 2014	31 mars 2014
Crédits parlementaires	33 923 \$	96 677 \$
TPS et TVH à recouvrer	5 388	14 146
TVP à recouvrer	623	1 741
Autres	25	76
	<u>39 959 \$</u>	<u>112 640 \$</u>

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

5. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

	30 juin 2014	31 mars 2014
Pièces de rechange	15 118 \$	15 381 \$
Uniformes	516	1 460
CIZR	93	224
	15 727 \$	17 065 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisa- tion de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au									
31 mars 2014	121 416	\$ 653 491	\$ 5 183	\$ 4 538	\$ 23 444	\$ 95	10 119	\$ 75 344	\$ 893 630
Entrées	14	156	-	-	11	-	-	8 587	8 768
Sorties	-	(2 361)	-	-	-	-	-	-	(2 361)
Radiations	(48)	(19)	-	(73)	-	-	(6)	-	(146)
Reclassements	1 893	10 786	981	-	102	-	-	(13 762)	-
Solde au									
30 juin 2014	123 275	\$ 662 053	\$ 6 164	\$ 4 465	\$ 23 557	\$ 95	10 113	\$ 70 169	\$ 899 891
Amortissement cumulé									
Solde au									
31 mars 2014	63 353	\$ 506 994	\$ 2 841	\$ 3 270	\$ 19 976	\$ 95	9 061	\$ -	\$ 605 590
Amortissement	2 265	10 402	98	169	319	-	95	-	13 348
Sorties	-	(2 361)	-	-	-	-	-	-	(2 361)
Radiations	(48)	(7)	-	(69)	-	-	(7)	-	(131)
Solde au									
30 juin 2014	65 570	\$ 515 028	\$ 2 939	\$ 3 370	\$ 20 295	\$ 95	9 149	\$ -	\$ 616 446
Valeurs comptables									
Au 31 mars 2014	58 063	\$ 146 497	\$ 2 342	\$ 1 268	\$ 3 468	\$ -	1 058	\$ 75 344	\$ 288 040
Au 30 juin 2014	57 705	\$ 147 025	\$ 3 225	\$ 1 095	\$ 3 262	\$ -	964	\$ 70 169	\$ 283 445

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

7. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels acquis à l'extérieur	Logiciels développés en interne	En développement	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2014	4 188 \$	18 186 \$	64 \$	22 438 \$
Entrées	-	6	6	12
Radiations	(417)	-	-	(417)
Solde au 30 juin 2014	3 771 \$	18 192 \$	70 \$	22 033 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 31 mars 2014	2 872 \$	14 809 \$	- \$	17 681 \$
Amortissement	167	734	-	901
Radiations	(417)	-	-	(417)
Solde au 30 juin 2014	2 622 \$	15 543 \$	- \$	18 165 \$
Valeurs comptables				
Au 31 mars 2014	1 316 \$	3 377 \$	64 \$	4 757 \$
Au 30 juin 2014	1 149 \$	2 649 \$	70 \$	3 868 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

8. Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	30 juin 2014	31 mars 2014
Financement public différé lié aux charges d'exploitation		
Solde à l'ouverture de la période	19 953 \$	20 442 \$
Crédits parlementaires facturés	126 165	475 438
Crédits parlementaires différés aux périodes futures	(3 678)	-
Financement public comptabilisé en tant que crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	(124 041)	(475 927)
Solde à la clôture de la période	18 399 \$	19 953 \$
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations		
Solde à l'ouverture de la période	292 797 \$	274 523 \$
Crédits parlementaires facturés	21 696	81 239
Crédits parlementaires différés aux périodes futures	(12 937)	-
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	(14 243)	(62 965)
Solde à la clôture de la période	287 313 \$	292 797 \$
Total du financement public différé à la clôture de la période	305 712 \$	312 750 \$

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

9. Avantages du personnel

Sur une base trimestrielle, l'actif ou passif net de l'ACSTA pour la composante prestations définies du régime de retraite enregistré (RRE), le régime de retraite supplémentaire (RRS) et l'autre régime à prestations définies (ARPD) est mis à jour pour la différence entre le coût net estimatif des avantages, tel que déterminé lors de la plus récente évaluation actuarielle annuelle, et les cotisations de l'employeur aux régimes. L'actif ou passif net n'est mise à jour pour d'importantes variations du marché qu'à la fin de chaque exercice financier, avec l'aide de l'actuaire des régimes.

Le tableau ci-après présente les charges et les cotisations relatives à ces régimes pour les trimestres clos le 30 juin :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2014	2013
Charges		
RRE	2 123 \$	2 375 \$
RRS	38	55
ARPD	558	622
	2 719 \$	3 052 \$
Cotisations		
RRE	838 \$	1 519 \$
RRS	-	-
ARPD	44	34
	882 \$	1 553 \$

Le coût des services rendus au cours de la période et l'obligation au titre des prestations constituées sont déterminés par un actuaire à tous les ans. Les hypothèses significatives appliquées pour déterminer les obligations de l'ACSTA sont décrites à la note 10 des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014, l'ACSTA a comptabilisé une charge de 14 \$ (aucune en 2013) relativement à la composante cotisations définies du RRE.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

10. Charges

L'état du résultat global présente les charges d'exploitation par activité de programme. Le tableau ci-après présente les charges d'exploitation pour les trimestres clos le 30 juin selon leur nature :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2014	2013
Services de contrôle et autres coûts connexes		
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	94 033 \$	84 192 \$
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	1 317	870
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	529	387
	95 879	85 449
Soutien des programmes et services généraux		
Frais relatifs aux employés	15 347	15 392
Contrats de location simple	1 301	1 510
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires	1 050	1 416
Frais de bureau et frais informatiques	1 022	1 355
Autres frais	846	988
Communications	159	218
	19 725	20 879
Amortissement		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 348	14 938
Amortissement des immobilisations incorporelles	901	1 333
	14 249	16 271
Exploitation et entretien du matériel		
Entretien du matériel et pièces de rechange	10 631	10 612
Formation et certification	823	151
CIZR	131	178
	11 585	10 941
	141 438 \$	133 540 \$

Les autres frais liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, les divers droits d'adhésion et les coûts liés aux matériels de formation. Les autres frais englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

11. Financement public

Puisque le Résumé du plan d'entreprise 2014-2015 de l'ACSTA n'a pas encore été déposé devant le Parlement, il n'est pas encore possible de publier le montant total des crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours. Par conséquent, le rapprochement entre les crédits parlementaires approuvés et les crédits parlementaires utilisés n'est pas fourni.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges d'exploitation et du montant des crédits utilisés pour les trimestres clos le 30 juin :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2014	2013
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	181 603 \$	149 522 \$
Montants reçus et à recevoir liés aux périodes précédentes	(55 438)	(36 287)
Montants à être facturés (différés) aux périodes futures	(3 678)	899
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	122 487 \$	114 134 \$

Les crédits parlementaires pour le financement des charges d'exploitation à être facturés (différés) aux périodes futures découlent du fait que les prévisions de dépenses étaient inférieures (supérieures) aux dépenses d'exploitation réelles. On prévoit que ces montants seront facturés (utilisés) et comptabilisés en performance financière au cours du prochain trimestre.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente un rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des immobilisations et du montant des crédits utilisés pour les trimestres clos le 30 juin :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2014	2013
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	62 935 \$	24 002 \$
Montants reçus et à recevoir liés aux périodes précédentes	(41 239)	(9 398)
Montants différés aux périodes futures	(12 937)	(11 261)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des immobilisations	8 759 \$	3 343 \$

Les crédits parlementaires pour le financement des immobilisations différés aux périodes futures découlent du fait que les prévisions de dépenses étaient supérieures aux dépenses en immobilisations réelles. On prévoit que ces montants seront utilisés et comptabilisés en performance financière au cours du prochain trimestre.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

12. Engagements

a) Contrats de location simple

L'ACSTA a conclu des contrats de location simple non résiliables pour du matériel et des locaux à bureau. Les paiements minimaux à effectuer au titre de ces contrats de location sont les suivants :

	30 juin 2014	31 mars 2014
1 an au plus	7 262 \$	7 575 \$
Plus de 1 an mais 5 ans au plus	24 558	25 481
Plus de 5 ans	16 909	18 042

Le contrat de location simple non résiliable le plus important de l'ACSTA est pour les locaux à bureau à l'administration centrale. Le contrat expire le 30 novembre 2017. L'option de renouvellement pour cinq années supplémentaires a été exercée au cours l'exercice précédent. Les conditions de renouvellement prévoient des avantages incitatifs à la location qui ne faisaient pas partie de l'entente originale et une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans, selon les mêmes conditions. À l'expiration de la période de prolongation, il n'y aura aucun droit de prolongation et le loyer futur sera établi en fonction des conditions du marché à cette date.

b) Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles comprennent divers contrats pour l'acquisition de matériel, de services de contrôle et d'entretien du matériel. Ces obligations contractuelles doivent respecter les crédits autorisés et sont assorties de droits de résiliation qui permettent à l'ACSTA de résilier, quand elle le veut, les contrats sans pénalité.

Le tableau ci-après présente les engagements minimaux au titre de ces obligations contractuelles :

	30 juin 2014	31 mars 2014
1 an au plus	565 600 \$	552 815 \$
Plus de 1 an mais 5 ans au plus	1 035 374	1 113 254
Plus de 5 ans	7 241	9 197

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

13. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie s'établit comme suit pour les trimestres clos le 30 juin :

	Trimestres clos les	
	30 juin	
	2014	2013
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	42 440 \$	(3 651) \$
Diminution (augmentation) des stocks	1 349	(182)
Diminution des charges payées d'avance	216	588
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	(9 714)	10 912
Diminution du financement public différé lié aux charges d'exploitation	(1 554)	(356)
	32 737 \$	7 311 \$

Les produits d'intérêts reçus et comptabilisés pour le trimestre clos le 30 juin 2014 se chiffrent à 117 \$ (104 \$ en 2013).

Les charges d'intérêts payées et comptabilisées pour le trimestre clos le 30 juin 2014 se chiffrent à 1 \$ (1 \$ en 2013).

La variation des clients et autres débiteurs exclut un montant de 30 241 \$ (4 604 \$ en 2013) pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations, puisque ce montant est en lien avec les activités d'investissement.

La variation des stocks exclut un montant de 11 \$ (50 \$ en 2013) au titre du virement de pièces de rechange des immobilisations corporelles dans les stocks, car le montant est lié à une opération sans effet sur la trésorerie.

La variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut un montant de 32 053 \$ (11 986 \$ en 2013) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, puisque ce montant est en lien avec les activités d'investissement.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2014, l'ACSTA a reçu des produits non monétaires de 21 \$ (aucun en 2013) qui sont liés à la sortie d'immobilisations corporelles, sous forme de notes de crédit d'un fournisseur.

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Trimestres clos les 30 juin 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

14. Passifs éventuels

Il n'y a eu aucun changement significatif quant aux actions en justice impliquant l'ACSTA durant le trimestre clos le 30 juin 2014. Pour une description de ces litiges, se reporter à la note 17 des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2014.